



## BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'ENTREPRISE HIPPIQUE

### Objectif de la Formation :

- Former des Chefs d'entreprises orientées vers l'élevage du cheval et sa valorisation.
- Former des salariés capables d'assumer des responsabilités dans des entreprises hippiques.

### Conditions d'accès : *Les candidats doivent être majeurs et justifier à l'entrée en formation :*

\*Soit de l'équivalent d'une année d'expérience professionnelle à temps plein et avoir obtenu un CAPA ou un titre ou diplôme de même niveau ou un niveau supérieur figurant au RNCP ou avoir suivi un cycle complet de BEPA ou une scolarité complète de classe de seconde du cycle de l'enseignement secondaire.

\*Soit de l'équivalent d'une année d'expérience professionnelle agricole à temps plein dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme.

\*Soit de l'équivalent de trois années d'expériences professionnelles à temps plein dans un autre emploi.

### L'Entrée en Formation :

1. A réception de la fiche de renseignements, un premier entretien est proposé pour étudier le **PROJET PROFESSIONNEL** et **EVALUER LES CONNAISSANCES**
2. Positionnement et Elaboration du parcours de formation
3. Constitution du dossier : Etude du financement et de la rémunération stagiaire
4. Signature de la **Convention de formation professionnelle pour adulte**

Lieu : Mont de Marsan Durée : Parcours moyen de 1100 heures

Dates : Mars 2016 Déroulement : Alternance 4,5 semaines au printemps et 4,5 semaines en été

### Contenu pédagogique :

UCG1 : Utiliser en situation prof les connaissances et techniques liées au traitement de l'information

UCG2 : Situer les enjeux sociétaux et environnementaux liés au secteur hippique

UCP1 : Caractériser le fonctionnement de l'entreprise hippique dans un contexte de durabilité

UCP2 : Organiser les prestations et les activités de l'entreprise hippique en lien avec les publics

UCP3 : Gérer le travail au sein de l'entreprise hippique dans le respect de la législation, de la santé et sécurité du travail

UCP4 : Réaliser le suivi administratif et économique de l'entreprise hippique

UCP5 : Commercialiser les produits et prestations de l'entreprise hippique

UCP6 : Elaborer un projet professionnel

UCT1 : Assurer la conduite et l'entretien d'une cavalerie dans un contexte de durabilité

UCT2 : Gérer le travail et la valorisation du cheval dans le respect de la réglementation

UCARE BBLU : Réagir à une situation d'urgence en attendant l'intervention d'un professionnel

UCARE BBLE : Gérer la locomotion du cheval et du cavalier.